

Paris, le 8 septembre 2010
Original anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

**Troisième Consultation entre le Groupe international de soutien (GIS)
pour la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid (MAP)
et le secrétariat du Programme MAB**

Siège de l'UNESCO (Paris), Salle XIII (bâtiment Bonvin)

8 juillet 2010, 15 heures – 17 h 30

RAPPORT

1. M. N. Ishwaran, Secrétaire du Programme MAB, a ouvert la séance et présenté les principaux résultats et conclusions de la 22^e session du Conseil international de coordination du MAB, tenue au Siège de l'UNESCO (Paris) du 31 mai au 4 juin 2010.
2. M. Ishwaran a informé les participants de la nouvelle composition du Bureau du CIC-MAB, désormais présidé par M. Chung-il Choi (République de Corée). L'Argentine, l'Autriche, le Bénin, l'Égypte et la Russie ont été élus à la vice-présidence. Le représentant de la Russie, M. Valery Neronov (Vice-Président), a été nommé rapporteur. M. Ishwaran a ensuite annoncé aux délégués l'admission de 13 nouvelles réserves de biosphère dans le réseau mondial. Pour la première fois, l'UNESCO a désigné des réserves de biosphère en Éthiopie et au Zimbabwe. Des informations ont également été fournies concernant le retrait de réserves de biosphère (en Suède et au Royaume-Uni), huit suspensions et sept extensions, dont des changements de dénomination. Douze rapports d'examen périodique sur des réserves de biosphère ont été reçus et examinés par le Conseil. La bourse Michel Batisse en matière de gestion de réserve de biosphère a récompensé l'étude de cas de M. Fabio Kalesnik (Argentine). Douze bourses du MAB pour jeunes scientifiques (dix au titre du budget du Programme ordinaire et deux financées par l'Autriche) ont été attribuées, dont six à des femmes. L'Indonésie et le Kenya en ont chacun reçu deux.
3. M. Ishwaran a ensuite rendu compte aux délégués des efforts accomplis en vue d'appliquer pleinement le processus d'examen périodique pour les réserves de biosphère. Les 114 réserves de biosphère qui n'ont jamais effectué d'examen périodique ont été invitées à le faire d'ici à 2013 par le CIC. L'action récemment entreprise en vue de transformer les sites désignés avant 1995 en sites post-1995 a été riche d'enseignements et d'expériences, lesquels seront échangés lors d'un atelier en Égypte. La discussion concernera également les sites qui ne peuvent pas être transformés pour satisfaire au modèle post-Séville : certains d'entre eux, qui contribuent à la recherche environnementale mondiale, pourraient être considérés comme des « sites de recherche MAB » et constituer un nouvel ensemble de sites devant obéir à de nouveaux critères et processus de création. L'Autriche a proposé d'organiser une réunion pour débattre de la possibilité de créer un tel ensemble de « sites de recherche MAB » en 2011. Un groupe de travail électronique présidé par M. Robert Barbault, Président du Comité français du MAB, étudie actuellement les éventuelles révisions des formulaires de candidatures et d'examen périodique.
4. L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du MAP et les préoccupations de certains États membres jugeant que les obligations relatives à l'établissement des rapports étaient trop nombreuses et s'effectuaient au détriment de la mise en œuvre et de l'apprentissage, ont fait l'objet d'une vive attention. Un rapport sur l'évaluation à mi-parcours (2008-2010) du MAP sera

élaboré par le Secrétariat et examiné par le CIC à sa 23^e session, puis, assorti des recommandations du CIC, soumis à la Conférence générale à sa 36^e session, en 2011.

5. M. Ishwaran a informé les délégués des initiatives de renforcement des capacités, comme l'ERAIFT, et de la façon dont l'UNESCO pourrait en tirer le meilleur parti possible pour satisfaire les besoins en renforcement des capacités de l'Afrique, dans un contexte mondial de contraintes financières croissantes. Il a appelé l'attention sur les diverses suggestions formulées par les États membres du CIC, pendant la session du Conseil, concernant l'expérience de l'EFTP (Allemagne) et de l'apprentissage en ligne applicable à l'ERAIFT, le statut juridique de l'ERAIFT au sein de l'UNESCO (centres de catégories 1 et 2), la reproduction du modèle de l'ERAIFT dans d'autres régions d'Afrique (Côte d'Ivoire), y compris en Afrique anglophone (Zimbabwe), ainsi que dans des écosystèmes tels que les zones arides (Égypte) et les montagnes (Russie). Il a fourni des informations sur la coopération Sud-Sud instaurée en 2009 à Jeju (République de Corée) entre l'ERAIFT, l'Université fédérale de Para à Belém (Brésil) et le Comité indonésien du MAB.

6. M. Ishwaran a indiqué que la prochaine session du CIC se tiendrait en Allemagne en 2011, puis a fait part de quelques propositions de manifestations pour la commémoration du 40^e anniversaire, comme l'organisation d'activités dans plusieurs pays le même jour, la mise en liaison de 40 réserves de biosphère à travers le monde et le lancement d'initiatives spéciales. Les pays ont été invités à envoyer d'autres suggestions au Secrétariat avant le 31 août 2010, afin que celui-ci puisse rédiger une note conceptuelle avant la fin septembre 2010, tel que demandé par le CIC.

7. En réponse à plusieurs questions des délégations, M. Miguel Clüsener-Godt a indiqué que la 1^{re} Conférence ibéro-américaine se tiendrait à Puerto Morelos (Mexique) du 9 au 13 novembre 2010. Cette conférence rassemblera tous les comités nationaux du MAB et les gestionnaires de réserves de biosphère. Il a également signalé que les activités relatives à la coopération Sud-Sud avaient débuté dès 1992 à l'UNESCO. M. Ishwaran a fait savoir que la prochaine réunion de l'AfriMAB se tiendrait à Nairobi (Kenya), du 12 au 18 septembre 2010, et que l'ERAIFT étudiait déjà la façon d'étendre son action au-delà des pays francophones dans le cadre de la phase actuelle (2009-2013), financée à hauteur de 4 220 000 euros par la Commission européenne.

8. M. Ishwaran a présenté le point 3 de l'ordre du jour relatif aux travaux du GIS sur les documents statutaires du MAB et du Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR), effectué sous la présidence du délégué permanent adjoint de l'Égypte, M. Mohamed El-Zahaby, et a fait quelques suggestions concernant les prochaines étapes de l'organisation de ces travaux. Il s'est interrogé sur l'opportunité de considérer le document intitulé « Mettre en œuvre le MAB et promouvoir les activités du Réseau mondial de réserves de biosphère » comme un document statutaire. Il a appelé l'attention sur un tableau mettant en regard les dispositions du Plan d'action de Madrid (MAP, 2008) et le Cadre statutaire du WNBR (1995) et a demandé aux délégués s'ils pensaient que le degré d'incompatibilité justifiait la révision et la mise à jour du Cadre statutaire du WNBR de 1995.

9. Certains délégués ont posé des questions sur les procédures relatives à la révision des documents, la participation des pays, et la soumission des versions finales des documents correspondants au Comité consultatif, au CIC, au Conseil exécutif et à la Conférence générale. Il a également été suggéré que toutes les discussions et prises de décisions concernant les documents statutaires se déroulent exclusivement à Paris pour que les délégations permanentes puissent y participer pleinement.

10. M. Ishwaran a fait savoir aux délégués que tous les documents leur seraient envoyés par voie électronique immédiatement après la réunion du GIS et a invité les délégations à transmettre leurs observations le 31 août 2010 au plus tard. Certains documents – les Statuts et le Règlement intérieur du CIC-MAB ainsi que les Statuts du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère – ont déjà été présentés au CIC à Jeju (Corée), ainsi qu'à la session du Comité consultatif qui s'est tenue à Paris en janvier 2010. Toutes les modifications apportées à ces trois

documents depuis les dernières sessions du CIC et du Comité consultatif ont été intégrées. Concernant les amendements aux Statuts du Comité consultatif, ils seront soumis au Conseil exécutif pour approbation. Dans le cas des Statuts du CIC-MAB, l'instance compétente pour approuver tout changement ou amendement est la Conférence générale. Tous les amendements proposés seront soumis au Département des affaires juridiques de l'UNESCO pour validation. Les discussions relatives à l'ensemble des documents se dérouleront lors des prochaines réunions du GIS, sous la présidence du représentant de l'Égypte, et seront finalisées en vue de la 23^e session du Conseil du MAB qui se tiendra en Allemagne à la mi-2011. Après adoption des Statuts amendés du CIC-MAB par la Conférence générale de l'UNESCO, le CIC pourra amender en conséquence son propre Règlement intérieur.

11. Avant la clôture de la réunion, on a évoqué le rôle joué par le MAB dans les discussions sur le changement climatique mondial, ainsi que le colloque international « Urban Futures and Human and Ecosystem Wellbeing » (les avenir urbains et le bien-être humain et écosystémique), qui se tiendra du 27 au 30 octobre 2010 dans le cadre de l'Exposition universelle Shanghai 2010, sur le thème « meilleure ville, meilleure vie ». Les pays ont remercié M. Ishwaran pour cette information.

12. M. Ishwaran a remercié tous les délégués et a prononcé la clôture de la troisième Consultation entre le Groupe international de soutien (GIS) pour la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid (MAP) et le secrétariat du Programme MAB.